



Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie
le lundi 27 mars à 20h30

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du lundi 27 février 2022 ;
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance ;
- 3) FINANCES : Approbation du Compte Administratif 2022 ;
- 4) FINANCES : Approbation du Compte de Gestion 2022 ;
- 5) FINANCES : Affectation du résultat 2022 sur le budget 2023 ;
- 6) FINANCES : Vote des taux pour l'année 2023 ;
- 7) FINANCES : Vote des subventions aux associations pour l'année 2023 ;
- 8) FINANCES : Vote du BP 2023 ;
- 9) ENFANCE : Renouvellement de la convention tripartite MJC/Commune d'Eveux/Commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle ;
- 10) COMMUNAUTE DE COMMUNES : Rapport déchets 2021 ;
- 11) COMMUNAUTE DE COMMUNES : Signature d'une convention avec DECLALOC ;
- 12) Décisions et informations du Maire ;
- 13) Informations relatives aux activités de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et des Syndicats ;
- 14) Comptes-rendus des commissions.